

HOMÉLIE 3 ¹

Les œuvres qu'opère la sainte Trinité sont indivisibles. Raisons de l'incarnation de notre Seigneur Jésus Christ, et de l'égalité des personnes divines.

La descente du saint Esprit a sanctifié, mes chers frères, la fête que nous célébrons aujourd'hui, et tout l'univers l'honore avec respect. Le cinquantième jour après la résurrection, est celui où il fut communiqué aux apôtres et aux disciples du Sauveur qui soupiraient après sa venue. Il était attendu, ce divin Esprit, parce que le Seigneur avait promis qu'il viendrait bientôt. Ce n'est pas qu'il commençât alors pour la première fois à habiter dans les âmes saintes que sa présence animait, mais il remplit plus abondamment ces cœurs qui lui étaient consacrés, et il enflamma l'ardeur de leur charité. Ce n'était pas la première effusion qu'il eût faite de ses dons; il les comblait seulement en y ajoutant de nouvelles faveurs; et quoiqu'il se communiquât avec plus d'éclat et de plénitude, ses opérations précédentes n'en étaient pas moins réelles. En effet, la sainte Trinité agit toujours indivisiblement dans tous les actes où sa Providence se manifeste pour le gouvernement du monde; c'est la même miséricorde qui nous fait grâce, la même justice qui nous punit; il n'y a rien de divisé dans l'acte, là où il n'y a aucune différence dans la volonté. Ainsi, lorsque le Père répand sur nous sa lumière, le Fils et le saint Esprit le font également; et comme celui qui est envoyé est une personne distincte de celui qui l'envoie et de celui qui l'a promis, nous reconnaissons la Trinité des personnes dans l'unité de l'essence divine; de sorte que, admettant toujours entre elles une parfaite égalité, dans la distinction que nous faisons des personnes, nous entendons que l'unité de substance demeure toujours la même. Et lorsque dans cette union inséparable de la divinité, le Père, le Fils et le saint Esprit font quelques actes qui sont propres à leurs personnes, c'est parce qu'ils ont été jugés nécessaires pour la rédemption de l'homme et pour nous conduire au salut.

Si l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, avait toujours conservé la dignité de sa nature, et résisté aux artifices et à la jalousie du démon; si la concupiscence ne l'avait pas rendu violateur de la loi qui lui avait été donnée, le Créateur du monde ne se serait pas fait créature. L'Éternel n'aurait point été sujet au temps, et le Fils de Dieu, égal à son Père, ne se serait point revêtu de la forme de l'esclave; il n'aurait point non plus pris la ressemblance de la chair du péché. Mais parce que la mort étant entrée dans le monde par la malice du démon, le genre humain ne pouvait être délivré de la captivité sous laquelle il gémissait, si le Fils de Dieu, sans rien perdre de sa majesté, ne se faisait homme, et si, totalement exempt de la contagion du péché, il ne prenait sur lui la défense de notre cause; l'ineffable miséricorde de la sainte Trinité s'est employée tout entière à l'œuvre de notre régénération. Ainsi le Père a eu compassion de nos malheurs; le Fils s'est chargé de porter à nos maux les remèdes convenables, et le saint Esprit nous a enflammés par l'ardeur de sa charité. Il fallait aussi que ceux qui devaient être sauvés s'aidassent de leur côté, et que, tournant les affections de leurs cœurs vers leur Rédempteur, ils s'affranchissent par lui de la tyrannie de leur ennemi, parce que, comme le dit l'Apôtre : «Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie, mon Père ! mon Père» (Gal 4,6) ! Or, «où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté» (II Cor 3,47), et «personne ne peut confesser le nom de Jésus que par le saint Esprit;» (I Cor 12,3). Si, guidés par la grâce, nous savons, mes chers frères, discerner avec intelligence ce qu'il y a de propre au Père, au Fils ou au saint Esprit, dans les opérations qui nous ont sauvés d'avec ce qui leur est commun, nous envisagerons les actes humains et l'anéantissement auquel le Sauveur s'est réduit pour nous, de manière que, sans

¹ Traduction par Patrice Chauvierre (Paris 1866)

diviser l'unité de la sainte Trinité, nous n'aurons point de sentiments indignes de sa gloire. Quoiqu'il n'y ait pas d'esprit capable de penser, ni de langue assez éloquente pour parler de Dieu comme il faut, néanmoins, quelque haute idée que l'entendement humain puisse se former de l'essence divine du Père éternel, s'il ne l'a pas également du Fils qui lui est consubstantiel et du saint Esprit, au lieu d'avoir des sentiments dignes de la grandeur divine, il tombe dans l'aveuglement, et quoiqu'il paraisse avoir des pensées justes sur la personne du Père, il n'en retire aucun fruit, parce que l'homme qui, dans la confession de la sainte Trinité, n'y reconnaît pas une unité parfaite, perd tout le mérite de sa foi. En effet, où l'on admet de l'inégalité, il ne peut y avoir de véritable unité. Lors donc que nous appliquons notre esprit à contempler l'immuable divinité du Père, du Fils et du saint Esprit, chassons toute idée de forme visible ou de choses sensibles, de nature matérielle et sujette au temps, de lieux et de corps qui y soient contenus. Éloignons de notre pensée tout ce qui occupe quelque espace ou est renfermé dans quelques bornes; ne concevons rien que d'éternel, d'immense, et qui est tout en tout. Quand nous pensons à la divinité de cette Trinité sainte, ne nous imaginons pas qu'il y ait entre les personnes divines des degrés qui les rendent inférieures l'une à l'autre ou qui les séparent. En rendant aux perfections infinies de Dieu tout l'hommage dont nous sommes capables, ne refusons pas à une des personnes divines ce que nous accordons à une autre, comme si nous croyions plus honorer le Père en lui attribuant des qualités que nous ne reconnâtrions pas dans le Fils ou dans le saint Esprit. Le culte qui préférerait le Père au Fils, ne serait pas véritable; l'outrage fait au Fils retombe sur le Père, et l'inégalité qu'on veut mettre entre eux, les offense également tous deux : car l'éternité leur étant commune aussi bien que la divinité, on ne regarde pas le Père comme tout-puissant et immuable, si l'on croit qu'il a engendré un Fils inférieur à lui, ou qu'il a gagné quelque chose dans une production qui n'existait pas auparavant. Il est vrai que le Seigneur dit à ses disciples dans l'Évangile : «Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi» (Jn 14,28); mais ces mêmes disciples, qui lui avaient souvent entendu dire aussi : «Mon père et moi nous sommes un» (Jn 10,30) «celui qui me voit, voit mon Père» (Jn 14,9), n'ont jamais compris la différence qui paraît dans ces paroles du Seigneur Jésus, de la divinité qui était en lui, et ils étaient trop bien instruits pour les attribuer à l'essence divine qu'ils savaient être éternelle et de même nature que celle du Père.

Le Sauveur, en parlant ainsi à ses apôtres de la nature humaine qu'il avait prise, veut leur faire comprendre à quel degré de gloire l'union du Verbe de Dieu l'élevait par l'incarnation; et pour dissiper le trouble que leur causait son éloignement prochain qu'il leur annonçait, il les excite par l'exaltation de son humanité à se nourrir de l'espérance des joies éternelles dont il leur ouvrait l'entrée : «Si vous m'aimiez, dit-il, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père» (Jn 14,28), C'est comme s'il leur disait : Si vous pouviez parfaitement comprendre l'honneur que je vous procure, et la gloire qui vous revient de ce qu'étant Fils de Dieu, engendré de mon Père, j'ai pris un corps dans le sein d'une femme, et suis né Fils de l'homme; de ce qu'étant éternel et le Maître de toutes choses, j'ai voulu devenir semblable à vous et sujet à la mort; de ce qu'étant invisible par ma nature, je me suis rendu visible et revêtu de la forme de l'esclave, quoique je sois Dieu de toute éternité; vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père, car mon ascension vous est utile, et dans l'élévation de mon humanité qui va s'asseoir à la droite de mon Père, au-dessus de tous les cieux, vous pouvez reconnaître la gloire à laquelle vous êtes appelés. Pour moi, qui suis un avec mon Père, je demeure toujours avec celui qui m'a engendré, et lorsque je viens à vous, je ne me sépare point de lui; comme aussi, je ne vous abandonne point, en retournant à lui. Ainsi, réjouissez-vous de ce que je m'en vais à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi. Je vous ai unis à moi, et je me suis fait Fils de l'homme, afin que vous puissiez devenir enfants de Dieu. Et quoique en ma personne je réunisse les propriétés des deux natures, le rapport que j'ai avec vous me rend inférieur à mon Père; mais la nature divine qui est en moi indivisible avec mon Père, me rend plus grand que moi-même. Ainsi la nature, qui est inférieure

au Père, va à lui, afin que la chair de l'homme habite où est le Verbe de toute éternité. Telle est, mes chers frères, la foi de l'Église catholique, qui, en confessant que Jésus Christ est inférieur à son Père quant à l'humanité qu'il a prise, le reconnaît égal à lui par la divinité.

Méprisons donc l'aveugle subtilité des hérétiques, dont l'impiété s'applaudit de la fausse interprétation qu'ils donnent à ce passage pour la perte de leurs âmes, et puisque le Seigneur dit lui-même : «Tout ce qui est d mon Père est à moi» (Jn 16,15), comment ne comprennent-ils pas qu'ils ôtent au Père tout ce qu'ils refusent d'accorder au Fils ? Leur erreur est si grande sur les actes humains opérés par le Sauveur pour notre salut, qu'ils croient que le Fils a été privé des attributs du Père, parce qu'il a daigné prendre sur lui nos infirmités; mais la miséricorde infinie de Dieu ne porte aucune atteinte à sa souveraine puissance, et il n'a pas diminué sa gloire en se réconciliant avec sa créature par les ineffables moyens qu'il a choisis. Tout ce qui est au Père est également au Fils; et tout ce que possèdent le Père et le Fils appartient aussi au saint Esprit, parce que la sainte Trinité n'est qu'un seul Dieu en trois personnes. Cette foi si élevée au-dessus des sens et de la raison, n'est pas une invention de la sagesse de ce monde, et l'opinion des hommes ne saurait la persuader; c'est le Fils unique de Dieu qui nous l'a enseignée et l'Esprit saint nous en a convaincus par son onction. Nous ne devons pas y voir de la troisième personne des sentiments différents de ceux que nous avons du Père et du Fils. Quoique le saint Esprit ne soit ni le Père ni le Fils, il ne faut le séparer ni du Père ni du Fils; et comme

dans la sainte Trinité, il est une personne distincte des autres, de même aussi, dans la divinité du Père et du Fils, il n'a qu'une même substance qui remplit tout, qui contient tout, et qui gouverne tout, avec le Père et le Fils; honneur et gloire lui soient rendus dans les siècles des siècles. Amen !

